

# PÉRIODE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2021

## DU 18 JANVIER AU 26 FEVRIER

POUR LES ENFANTS QUI ENTRENT EN PREMIÈRE ANNÉE DE MATERNELLE  
(NÉS EN 2018), OU EN COURS PRÉPARATOIRE (CP)  
ET POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS QUI INSCRIRONT LEURS(S) ENFANT(S)  
DANS UNE ÉCOLE DE BOIS-GUILLAUME À LA RENTRÉE 2021-2022

IL FAUT S'INSCRIRE SOIT PAR TÉLÉPHONE  
AU SERVICE SCOLAIRE 02.35.65.69.62  
OU AU GUICHET UNIQUE 02.35.65.69.60 /61  
SOIT PAR COURRIEL À [CORINNE-COUDRAY@VILLE-BOIS-GUILLAUME.FR](mailto:CORINNE-COUDRAY@VILLE-BOIS-GUILLAUME.FR)

LORS DU RENDEZ-VOUS,  
LES FAMILLES DOIVENT APPORTER LES PIÈCES SUIVANTES :

le livret de famille,  
une copie du justificatif de domicile (contrat de location ou acte d'achat signé  
et facture de moins de trois mois EDF-GDF, eau, téléphone, attestation notariée...)  
si les parents sont divorcés ou séparés : Grosse de jugement

**IMPORTANT :**  
au vu du contexte sanitaire,  
il est nécessaire de rappeler les gestes barrières à appliquer

- port du masque obligatoire
- se munir d'un stylo
- uniquement un parent présent au rendez-vous (sauf parents divorcés)
- respecter l'horaire du rendez-vous pour éviter de multiplier le nombre de personnes dans les locaux